CENTRE
Axe 3 : Ressources humaines et conseil aux agents

Accompagnement VAE collective

Contexte

Pas de contexte

Objectifs

Donner à chaque agent la possibilité d'obtenir un diplôme par la voie de la VAE dans une démarche collective d'accompagnement soutenue par l'employeur et l'Anfh

Renseignements complémentaires

Le programme d'accompagnement s'articulera autour de quatre phases :

- Module 1 : positionnement de l'agent au regard de son parcours
- Module 2 : accompagnement à la rédaction du livret 1
- Module 3 : accompagnement à la rédaction du livret 2 comprenant une préparation aux épreuves du jury (par exemple simulation d'entretien, jeux de rôle, ...)
- Module 4 : accompagnement post jury en cas de validation partielle

Programme

Module 1 : Diagnostic de positionnement

- Auto positionnement guidé : identifier ses compétences en prenant du recul sur son expérience
- Challenger l'auto reconnaissance de ses compétences et élargir son approche pour valoriser son potentiel
- Analyser la faisabilité de son projet professionnel VAE

Module 2 : Accompagnement à la rédaction du livre 1

- Entrer dans le parcours VAE: comprendre les principales étapes de la démarche, se familiariser avec l'accompagnement proposé.
- Préparer la recevabilité de son dossier : lister et prouver ses activités, établir le lien avec le référentiel, valider son expérience de vie, soigner son dossier.
- Déposer son dossier de recevabilité.

Module 3 : Accompagnement à la rédaction du livret 2 et préparation aux épreuves du jury

- Maîtriser la méthodologie pour rédiger son livret d'expérience : accompagnement individuel et collectif pour une démarche outillée et facilitée.
- Renforcer ou acquérir les compétences clés pour réussir sa démarche VAE
- Se préparer à la soutenance devant le jury : maîtriser sa présentation, se préparer aux questions et échanges, adopter la bonne posture.

Module 4 : Accompagnement post-jury en cas de validation partielle (co-construction du plan d'action vers la validation totale).

Public
Tout agent intéressé et volontaire, soutenu par son employeur, qui souhaite s'engager dans une VAE .

Exercice
2024

Code de formation
H530

Nature
AFR

Organisé par
Croix rouge compétences ou Les 2 rives ou CIBC

Durée
80 heures